

Une remise en cohérence au service du village

Transformer la confrontation en tension dynamisante. Absorber les formes et les aspérités pour mieux libérer les vues. Relier plutôt que dissocier. À Cernex, bourg rural du genevois entouré de bocages et prairies, le projet piloté par l'architecte Catherine Boidevaix s'est attaché à corriger et à assimiler les imperfections issues d'architectures anciennes superposées afin d'apaiser le fonctionnement du centre-bourg. La mairie logée dans une ancienne maison individuelle ainsi que la salle polyvalente

lente construite dans les années 1970 ont ainsi été recomposées et étendues de façon à valoriser un espace central qui vient les relier, espace lui-même libéré du stationnement qui l'encombrait. Restructuré et équilibré, avec de nouvelles géométries qui servent le paysage, le centre-bourg retrouve ainsi une unité et une cohérence propres à sa vocation intrinsèque de place publique, de lieu d'échanges et de rencontres où se fait et se défait, dans la fluidité, la vie de la cité.

mots clés

équipement public
réhabilitation et restructuration
espace public

adresse

Chef-lieu
74350 Cernex

CERNEX



EXTENSION DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE COMMUNALE DE CERNEX

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE CERNEX

CONDUITE D'OPÉRATION - MOE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR -

ATELIER CATHERINE BOIDEVAIX ARCHITECTE

ÉCONOMISTE - OPUS INGÉNIERIE

BET STRUCTURE - PLANTIER

BET FLUIDES - BRIÈRE

BET ACOUSTIQUE - REZ'ON

PAYSAGISTE - ATELIER ANNE GARDONI

SURFACE UTILE : 293 M² MAIRIE
ET 572 M² SALLE COMMUNALE
SURFACE DE PLANCHER : 796,51 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 482 620 € HT
ABORDS : 357 071 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2013

LIVRAISON : OCTOBRE 2014

MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2014



Malgré la relative déshérence de la place et les formes disparates qui pouvaient entacher la plénitude du visiteur, le cœur de village présentait un potentiel intéressant. Les deux bâtiments promis à la rénovation ménageant une convergence centrale s'ouvrant sur un vaste pré et un horizon de collines arborées. L'architecte ne pouvait qu'honorer un tel tableau, servi sur un plateau. Mais avant de pacifier les formes hétérogènes affectant le lieu, une salle communale et une mairie des années 1970, un parking à l'abandon revêtu d'un patchwork de goudrons ainsi qu'une fausse fontaine, les spectateurs se sont d'abord attachés à confirmer l'axe central convergeant vers le paysage, axe qui donnait la direction du projet. Dans cet esprit, les deux bâtiments principaux ont été rénovés dans le souci de ménager cette ouverture et ces vues, mieux même, de les cadrer et de les souligner.

Correspondances

Conformément au plan masse, les hauteurs des édifices ont ainsi été limitées tandis que les extensions ont été disposées parallèlement à la mairie actuelle. Les profils de celles-ci ont été allégés, présentant des géométries simples de parallélépipèdes qui se répondent pour davantage de cohérence. Enfin, avec leurs larges dépassés, les deux toitures-terrasses créent un décolllement des volumes pour un effet de légèreté, de fluidité dans l'espace. Par ailleurs, la frontalité des lignes a été estompée grâce à l'emploi de matières simples et nobles qui en se faisant écho, d'un bâtiment l'autre, participent de cet effet d'allègement. Il peut s'agir des toitures en zinc prépatiné, des sous-faces de toitures en tasseaux bois ou des façades en pierres qui rappellent aussi la texture de murs voisins (château et four à pain). Tissée ainsi de correspondances, la place retrouve sa dynamique, portée, plutôt qu'écrasée, par les nouveaux volumes. Un appel d'air d'autant plus prégnant que ce parvis central a été dépouillé de ses artifices initiaux, avec des aménagements qui limitent la voiture (bancs minéraux). Les parkings recouverts de gravillons, ceints de bandes de pouzzolane et d'ardoise, dialoguent avec les escaliers en granit d'Espagne et les murs de pierre des édifices tandis que des espaces végétalisés affirment le lien entre ceux-là. Les circulations PMR jouent des demi-niveaux pour relier dans la fluidité la place basse (salle communale) et la partie haute (mairie).

"Un énorme joint creux"

Afin de raccorder la mairie et la place nouvelles, la villa à quatre pans investie autrefois pour les besoins de la politique locale a été estompée derrière une extension bâtie de plain-pied et sur un seul niveau, extension qui vient abriter les fonctions d'accueil ainsi que la salle du conseil. Une façade vitrée ceint le nouveau bâtiment, l'ouvrant sur la vie publique, avec des cloisons qui se prolongent vers l'extérieur. Les sous-faces des plafonds, recouvertes de tasseaux de bois, en font de même : la collectivité s'affranchit des murs pour mieux inviter le citoyen.

À l'intérieur, un couloir intermédiaire fait le lien entre le volume neuf et les salles du rez-de-chaussée de l'édifice ancien, réaménagées pour les besoins du pro-

gramme (bureau du maire et locaux communs). Conçue comme un "énorme joint creux", dixit l'architecte, la circulation sert d'espace tampon, fonctionnel et thermique, avec des joints de dilatation au milieu des encadrements de bois. L'aménagement intérieur a privilégié la sobriété et l'efficacité : au niveau de l'espace d'accueil, l'archivage a été intégré et la salle du conseil et de mariage, vitres et plafond blanc, a été équipée de placards profonds pour les besoins du rangement.

Parallèles et cohérence

Parallèle à la mairie réhabilitée, la salle communale a elle aussi fait l'objet d'un sérieux lifting. Une extension en toiture plate et végétalisée, sur le même modèle que son vis-à-vis, vient accueillir les fonctions de hall et d'accueil ainsi que les vestiaires et la buvette. Les codes mis en œuvre pour la mairie infusent ici aussi : plafond bois, qui se prolonge à l'extérieur, murs en béton brut dedans-dehors, puits de lumière sur la partie nord... Libérée des fonctions qui l'encombraient, la salle polyvalente historique a retrouvé des volumes amples et déliés que quelques retouches ou aménagements simples (menuiseries peintes en gris, plafonds phoniques blancs, isolation) ont permis de mettre en exergue. À l'arrière, une cuisine nouvelle vient se loger dans l'extension ainsi qu'un garage, côté place, dévolu au stockage de matériel. Cette salle a été pensée comme modulable avec sa partie haute en panneaux acier, qui pourrait être remplacée par des vitres, et sa cloison légère pour une éventuelle liaison avec la buvette. Les circulations sont assurées via un couloir central est-ouest intermédiaire éclairé de tubes solaires qui captent la lumière naturelle. Les lignes reprennent les mêmes parallèles que la place et la mairie. Dedans ou dehors, lignes ou matières, le souci de cohérence est permanent, au profit d'un projet unitaire et apaisant.

1 - La salle des fêtes réhabilitée et son extension

2 - L'espace public assure la liaison entre les équipements

3 - L'accueil de la mairie

4 - L'extension de la mairie comprend l'accueil et la salle du conseil municipal



CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

